



Résidence artistique / appel à candidature/ année 2017 maison des arts centre d'art contemporain de Malakoff

Pour la cinquième année, la maison des arts accueille une résidence d'artiste, au sein même du centre d'art. Celui-ci est situé à Malakoff, à 50m du périphérique parisien et sur le territoire du département des Hauts-de-Seine. Cette résidence est rendue possible grâce au soutien de la Drac Ile-de-France (subvention spécifique pour la résidence d'artiste) partenaire de la ville de Malakoff dans ce projet.



Le projet :

Les artistes sont invités à postuler avec un projet de recherche et de création en lien avec la performance. Des formes de partage et de rencontre avec le lieu, ses acteurs, ses partenaires et son public seront à imaginer en fonction du projet, dans et hors les murs, avec un temps fort la semaine du 19 au 25 juin 2017.

Descriptif de la résidence :

La résidence d'une durée d'un peu moins de 5 mois vise à accompagner la production d'une œuvre quelle qu'en soit la forme ; et suivant la finalité et l'évolution du projet pourra faire l'objet d'une édition, de représentations performatives ou toutes autres formes à inventer. Elle s'inscrit dans le cadre des résidences performées initiées par le centre d'art en 2016.

Le projet de l'artiste sera accompagné d'un soutien intellectuel et logistique par l'équipe de la maison des arts. Le centre d'art facilitera les recherches et les rencontres avec les acteurs et habitants du territoire.

L'artiste résident percevra des honoraires d'un montant de 3800 euros net + productions d'œuvres (6000 euros). Il pourra être demandé à l'artiste de réaliser quelques interventions auprès des écoles et collèges de la ville de Malakoff ainsi qu'auprès du public du centre d'art, le tout en lien avec son projet.

Date de la résidence : du 27 février au 16 juillet 2017

Restitution de la résidence : entre juin et juillet 2017

Date limite pour l'envoi des candidatures : 4 décembre 2016

Conditions d'accueil :

L'artiste résidera dans un atelier logement au sein de la Maison des Arts et jouxtant les bureaux de l'équipe afin de faciliter les échanges.

L'atelier logement est mis à disposition gracieusement par la ville de Malakoff. D'une surface de 45m², il est équipé d'une chambre, de deux espaces de travail et d'une salle de bain. La cuisine est partagée de jour avec l'équipe de la Maison des Arts. La partie logement/atelier est meublée avec un accès internet gratuit.

Les frais de chauffage, d'électricité, d'eau sont pris en charge par la ville de Malakoff. Les deux espaces de travail ne sont pas équipés de matériel audiovisuel ou d'outils techniques mais le résident pourra utiliser ceux du centre d'art et bénéficier des conseils de l'équipe.

Le résident devra s'engager à respecter les contraintes du lieu.

La maison des arts est située à 10 min à pied du métro Malakoff/Plateau de Vanves et 5mn à pied de la porte de Châtillon. Une station Vélib' est située juste devant la structure.

Pour postuler à la résidence :

Date limite pour l'envoi des candidatures : **dimanche 4 décembre 2016**

La résidence est ouverte à un(e) artiste plasticien(ne) professionnel(le) né(e) et/ou vivant en France et ayant terminé ses études. Aucune limite d'âge n'est fixée.

Dossier de candidature :

Les candidatures sont à adresser en français uniquement par email à l'adresse suivante maisondesarts@ville-malakoff.fr

L'email aura pour objet : « Résidence d'artiste 2017 »

Toute candidature devra comporter seulement 3 pièces jointes en format PDF (poids maximum de l'ensemble : 5 Mo) :

- 1 dossier illustré représentatif du travail général de l'artiste en PDF.
- 1 biographie (CV) en PDF listant les diplômes, expositions, résidences, bourses, etc. Et comprenant les coordonnées complètes de l'artiste (adresse postale, adresse e-mail, téléphone), date et lieu de naissance, lieu de vie actuel et numéro à la Maison des Artistes ou à l'Agessa.
- 1 note d'intention du projet proposé pour la résidence (1 page A4 maximum) en PDF.

Processus de sélection :

Les candidats seront choisis sur la base de la pertinence de leur projet. Les candidats présélectionnés seront prévenus par email le 15 décembre puis invités à présenter leur projet devant un jury **le mercredi 11 janvier 2016** à la maison des arts. Le jury sera composé du conseiller art plastique de la Drac Ile-de-France, du maire adjoint en charge des affaires culturelles de la ville, d'un artiste, de la directrice de la maison des arts et de professionnels extérieurs.

L'ensemble des postulants seront prévenus uniquement par email à l'issue des résultats du jury.

Pour tous renseignements complémentaires : <http://maisondesarts.malakoff.fr>

La maison des arts, centre d'art contemporain de Malakoff.

Vraisemblablement construit vers 1830-1840, la maison des arts est une ancienne bâtisse de style néoclassique qui emprunte sa grammaire formelle à un recueil d'architecture du début du XIXe siècle.

Transformée dans les années 1870 en dépôt pour la zone sud du tramway parisien, elle a été acquise cinquante ans plus tard par le Département de la Seine et utilisée comme bâtiment administratif.

Par la suite, celle-ci a été repérée par André Malraux, alors ministre de la Culture, et inscrite à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques. En 1993, la ville de Malakoff l'a acquise à son tour et baptisée « Maison des Arts ».

Depuis 1997, bénéficiant d'une situation géographique de voisinage avec la capitale, elle est devenue l'un des lieux de rendez-vous des amateurs et professionnels d'art contemporain de la région parisienne. Ouverte au public le plus large, la maison des arts propose un programme de quatre expositions, des ateliers workshop, des projets hors les murs et depuis 2016 des résidences performées. L'équipe de médiateurs s'assurent de mener des actions pédagogiques très active.



Peinture, sculpture, photo, vidéo et installation sont au menu d'une programmation qui trouve à la maison des arts un cadre à échelle humaine, nanti en pleine ville d'un espace de verdure très convivial.

Légende de l'image : Atelier Van Lieshout. Dynamo, 2010. © Droit Réservé

La maison des arts centre d'art contemporain de Malakoff reçoit le soutien de la Direction régionale des affaires culturelles d'Île de France – Ministère de la Culture et de la Communication, de la Région Ile-de-France et du Conseil Général des Hauts-de-Seine.

La maison des arts centre d'art contemporain de Malakoff est membre de l'association TRAM – Réseau art contemporain Paris/Ile de France

L'équipe de la Maison des Arts

Direction :	Aude Cartier
Médiation et communication :	Juliette Giovannoni
Médiation et production :	Olivier Richard